

BARRAGES DE LA DORDOGNE ■ EDF propose d'investir massivement si elle garde ses concessions dans la vallée

Le projet de Redenat ressort de terre

D'une puissance équivalente à une tranche de centrale nucléaire, le projet de Redenat sera une des pièces maîtresses d'EDF dans la perspective de la renégociation des concessions des barrages de la Dordogne.

Alain Albinet
Alain.albinet@centrefrance.com

L'opération de séduction est lancée et bien lancée. EDF tient absolument à conserver la concession des grands barrages de la vallée de la Dordogne, qui sera ouverte à la concurrence en 2016. Elle devrait intégrer pour cela, à son dossier de candidature, le projet de station de transfert d'énergie par pompage (STEP) de Redenat, en Xaintrie.

Noyée 27 ans

Un projet d'envergure qui consiste à créer un plan d'eau de 200 ha et 40 millions de m³ d'eau, avec un barrage digue, sur le plateau au dessus du barrage du Chastang. Ce nouveau barrage se remplirait par pompage des eaux du Chastang, 300 m en dessous, en période creuse d'électricité bon



GALERIE. Élus et responsables d'EDF sont descendus sur 700 m de galerie. PHOTO AGNÈS GAUDIN

marché. Ces eaux seraient relâchées en période de forte demande, avec une puissance de 1.000 Mégawatts, soit l'équivalent d'une tranche nucléaire, mobilisable en cinq minutes.

Ce projet avait déjà fait l'objet d'études poussées et de travaux de la part d'EDF à la fin des années 1970. Il avait été remis en cause en 1982, pour des

raisons de non-rentabilité à l'époque, et les 700 mètres de galeries déjà creusées sont restés inondés pendant 27 ans.

Ce dossier est revenu aujourd'hui d'actualité avec le renchérissement du coût de l'énergie, la problématique des énergies renouvelables et les évolutions techniques permettant un meilleur ren-

dement. Il faut quand même souligner que l'investissement nécessaire serait de l'ordre d'un milliard d'euros.

Ligne haute tension

Après avoir repris les études en 2008 et vidangé la galerie inondée, EDF a tenu à présenter le projet et ses perspectives aux élus locaux et départementaux. Une visite du

site a donc été organisée, vendredi, en présence de François Hollande, président du Conseil général et de l'association des collectivités concernées par la renégociation des concessions des barrages.

« Redenat est un projet majeur pour nous », a martelé Jean Comby, directeur délégué à EDF Production. « Il se situe en plein dans nos objectifs de contribution au Grenelle de l'environnement. Nous savons stocker l'eau, mais pas l'électricité. Nos besoins sont de 3.000 MW et nous en avons un tiers ici ».

Du côté des élus, on s'est montré très intéressé par

les retombées économiques sans négliger l'aspect environnemental.

Si la plupart des installations seront souterraines, le barrage de 200 ha pourra subir des variations de niveau allant jusqu'à sept ou huit mètres. Restera aussi à régler l'évacuation de l'électricité produite. La ligne haute tension actuelle de 200.000 volts n'y suffisant pas, il faudra en installer une de 400.000 volts.

Autant de considérations qui seront ou non intégrées au cahier des charges fixé par l'État, en vue du renouvellement des concessions de barrages.

Au-delà des opérations de séduction, de jolis bras de fer en prévision. ■

■ Un chantier d'un milliard d'euros

S'il devait se réaliser, le projet de la station de transfert d'énergie par pompage de Redenat nécessiterait un investissement de l'ordre d'un milliard d'euros. À titre de comparaison, une tranche de centrale nucléaire EPR revient à 4 milliards d'euros. Le chantier se déroulerait sur cinq ans et créerait plusieurs centaines d'emplois, avec un pic estimé à 500 ou 600 en période de plus forte activité. En plus de la construction du barrage digue, il faudrait percer près de 10 km de galeries d'environ 6 mètres de diamètre, et creuser une salle de la hauteur d'une cathédrale, pour accueillir l'usine et ses turbines pompes. La mise en service des installations pourrait être effective fin 2020 ou début 2021.